

Collectivité de VILLECERF

Conseillers afférents au conseil municipal : 15

Conseillers en exercice : 13

Conseillers qui ont pris part à la délibération : 13 (8 présents et 5 pouvoirs)

Date de la convocation du conseil municipal : 25 mars 2025

Date d'affichage : 25 mars 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 31 mars, à 18h30

Le conseil municipal de la commune de Villecerf dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de François DEYSSON, maire.

Présents : François DEYSSON ; Jacques ILLIEN ; Mélanie LAMOTTE ; Patrick REBEYROL ; Claude LAZARO ; Franck ÉTANCELIN ; Nadia LEFAY ; Emmanuel CENDRIER ;

Pouvoirs excusés : Louis de ROYS donne pouvoir à François DEYSSON ; Jean-Paul LENFANT donne pouvoir à Claude LAZARO ; Antonio TAPADAS donne pouvoir à Patrick REBEYROL ; Carlos VALERO donne pouvoir à Emmanuel CENDRIER ; Fabien HERREMAN donne pouvoir à Jacques ILLIEN

Absents :

Secrétaire de séance : Jacques ILLIEN été élu secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION 7.1/2025-009

OBJET : AFR - Adoption du compte de gestion 2024 de l'AFR et affectation du résultat sur le budget 2025

Jacques ILLIEN présente aux élus du conseil municipal le compte de gestion de l'Association Foncière de Remembrement (A.F.R.) envoyé par la trésorerie de FONTAINEBLEAU.

Jacques ILLIEN rappelle que

- Cette association a été mise en sommeil puis réactivée, auprès des services de la Préfecture, à la demande du maire.

Jacques ILLIEN précise que

- Le compte de gestion présente un solde excédentaire de **761,14 €**.
- Ce solde excédentaire sera affecté, en 2025, sur le budget de l'A.F.R.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve et vote, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le compte de gestion 2024 de l'AFR et acte le montant de **761,14 €** à affecter sur le budget 2025 de l'A.F.R.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme, à Villecerf, le 31 mars 2025,
Acte rendu exécutoire après publication, le 1^{er} avril 2025.
Le maire, François DEYSSON

